

Le
Novembre
Décembre
2025

Tréport

Magazine N°225

La foule pour Halloween



Édito

par Laurent Jacques, Maire

Madame, Monsieur,

Je ne suis pas souvent d'accord avec le Président de la région Normandie, mais force est de constater qu'il a raison quand il déclare «on nous fout à poil». Il en va de même pour Bertrand Bellanger, Président du Département, qui assure plus élégamment que «on nous fait les poches».

Comme le Président de l'Association des Maires de France et la plupart des élus à la tête des collectivités, je fais le même constat : pour préparer son budget 2026, l'État entend nous traiter comme des vaches à lait.

En 2025 déjà, l'État s'était montré créatif en mettant en place le DILICO «Dispositif de Lissage COnjoncturel», une mesure injuste puisque son calcul pénalise tout particulièrement les communes les mieux gérées. Coût pour la Ville du Tréport cette année : 76 000 €. Pour 2026, c'est simple, la note sera doublée. Et ce n'est pas tout : gel de la Dotation Globale de Fonctionnement allouée aux communes, augmentation drastique des cotisations retraite employeur de nos agents augmentant ainsi nos charges, rabotage ou suppression de diverses aides...

Le problème est que ces mesures liées à la conjoncture, devraient être temporaires. Mais elles vont forcément durer, puisque l'État refuse de se remettre en cause. Il presse les collectivités comme des citrons pour résorber un déficit structurel.

Pourtant, les collectivités sont sur ce point exemplaires à double titre : non seulement elles ne sont pas déficitaires (la loi nous impose de présenter des budgets équilibrés) mais ce sont aussi elles qui, par les travaux qu'elles engagent, par les services qu'elles

offrent à leurs populations, sont les moteurs des économies locales.

Elles ne pourront pas le rester longtemps, car toujours plus apauvries, elles doivent chaque année revoir à la baisse leurs projets.

L'État se défausse donc sur nous, mais au bout du compte, ce sont les Français qui vont payer. Et ce sont, une fois encore, les plus modestes qui seront en première ligne.

En effet, l'État nous prive de moyens, mais il nous transfère des compétences, nous impose des obligations, auxquelles nous ne pourrons pas faire face. Les communes, communautés de communes, ou encore les Départements qui sont à ce jour encore des maillons à taille humaine, au contact direct des usagers, qui leurs rendent les services du quotidien, ne pourront bientôt plus réaliser les arbitrages qui correspondent aux attentes et aux besoins de leurs populations.

Pourtant, l'État pourrait faire d'autres choix. Il pourrait faire des économies sur son train de vie. Il pourrait établir une fiscalité plus juste, qui mettrait à contribution les plus fortunés. Oui mais voilà : la taxe Zucman, qui ponctionnerait de 2 petits pourcents les plus nantis ne passe pas le cap de l'Assemblée Nationale puisque les députés du Rassemblement National ont rejoint les rangs de ceux qui s'y opposent. Ils se dévoilent et laissent apparaître l'évidence : leur volonté de préserver les plus riches au détriment de la classe moyenne et de ceux qui comptent le moindre euro chaque mois.



Permanences des élus

Laurent JACQUES,
Maire, sur rendez-vous.

Jean-Jacques LOUVEL,
(tourisme, commerce, marché, camping) sur rendez-vous.

Nathalie VASSEUR,
(finances, sports, infrastructures sportives) sur rendez-vous.

Christine LAVACRY
(culture, fêtes et cérémonies) sur rendez-vous.

Philippe VERMEERSCH,
(urbanisme, travaux et bâtiments communaux, cimetières) le mercredi de 9 h à 11 h 30 et sur rendez-vous.

Philippe POUSSIER,
(environnement, cadre de vie) sur rendez-vous.

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSEN
(éducation, temps libre, jeunes et familles) sur rendez-vous.

Rachid CHELBI,
(logement, affaires sociales, RSA, famille) sur rendez-vous.

Mélanie DELGOVE
(voirie, stationnement, circulation) sur rendez-vous.

Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition : Catherine Ginfray
Directeur de publication : Laurent Jacques - Hôtel de Ville - 76470 Le Tréport
Impression : Imprimerie IC4 Dieppe
Régie Publicitaire exclusive : IC4 : 02 32 14 07 54
Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand - CS 70001 - 76470 Le Tréport
mairie@ville-le-treport.fr - <http://www.ville-le-treport.fr>



Infos pratiques

Les services de la mairie

Accueil de la mairie :

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

02 35 50 55 20

Fax : 02 35 50 55 38

Aide sociale (C.C.A.S, pôle d'aide et d'accompagnement à domicile, pôle action sociale). Ce service est ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous le matin de 8 h 30 à 12 h; du lundi au vendredi avec ou sans rendez-vous de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22

Services à la population :

État civil, stationnement, cimetières, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire :

02 35 50 55 21

Médiathèque

Les horaires d'ouverture de la médiathèque sont les suivants :
Mardi : 14h30-17h30

Mercredi : 10h30-17h30
Vendredi : 10h30-12h et 14h30-19h00
Samedi : 10h30-17h30

Numéros utiles

Maison de retraite :
02 35 86 27 89

Gendarmerie :
02 35 86 14 66
ou 17

Sapeurs-pompiers : 18

CAF :
25 avenue
des Canadiens
0 810 25 76 80

Énedis dépannage :
09 726 750 76

École Ledré Delmet
Moreau :
02 35 86 27 66

GrDF dépannage :
0 810 433 076

Collège Rachel
Salmona :
02 35 50 56 10

Assainissement 24h/24 :
02 35 17 60 30

Lycée Le Hurle Vent :
02 35 86 80 77

Sous-préfecture de
Dieppe :
02 35 06 30 00

Espace l'Ancre :
02 27 28 06 50

École Nestor Bréart :
02 35 86 11 43

SVP Juridique

Vous avez une question d'ordre juridique ? Vous cherchez une réponse dans le domaine du logement, de l'emploi, des assurances, de la consommation ? La Ville du Tréport vous invite à interroger SVP Juridique.

Vous pouvez contacter cette société

du lundi au vendredi de 9h à 19h au 02 38 79 00 56. Indiquez le code MIS09 et posez votre question. Des dizaines d'experts sont à votre écoute pour vous répondre.

Ce service est financé par la Ville du Tréport. Prix d'un appel local.

Déchetteries

Les déchetteries de la Communauté de Communes des Villes Soeurs (Le Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent les déchets verts, les encombrants, les cartons, les gravats, les ferrailles, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets ménagers spéciaux (peintures...).

Les déchetteries sont fermées les jours fériés. La déchetterie du Tréport est ouverte toute l'année selon le planning suivant : Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, ainsi que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

Pour tout renseignement concernant les déchetteries et la collecte des déchets, merci de contacter la CCVS au 02 27 28 20 87.

Recensement

Les Tréportais interrogés

Durant un mois la population du Tréport va être recensée. Des agents vont se présenter à vous. Merci de leur faire bon accueil.

Le 15 janvier au 15 février aura lieu le recensement de la population du Tréport. 20 agents ont été recrutés par la Ville pour se présenter à vous avec un questionnaire. Vous pouvez le remplir en sa compagnie ou retourner la version papier qui aura été déposée dans votre boîte aux lettres en votre absence. Mais le plus simple et le plus rapide, est de privilégier le recensement en ligne sur le site le-recensement-et-moi.fr. Il

vous suffit de vous munir de l'identifiant et du mot de passe figurant sur le document qui vous aura été remis. Les données collectées dans le cadre de cette campagne sont confidentielles. L'INSEE est le seul organisme qui pourra les exploiter, et cela de manière anonyme. Vos nom et adresse ne sont demandés que pour vérifier que vous n'êtes pas compté deux fois.



Le recensement a pour objectif d'établir la population officielle de chaque commune et d'attribuer à cette dernière des moyens en fonction de son nombre d'habitants. Il permet aussi d'établir les besoins de la population en fonction de ses caractéristiques. Le recensement permet, en outre, d'établir le portrait d'une commune à travers les éléments du questionnaire.

Cérémonie des vœux

Les Tréportais sont invités à assister à la cérémonie des vœux de la municipalité le **samedi 10 janvier à 11 h** salle Serge Reggiani.

Bons de Noël

Les bénéficiaires d'allocations France Travail et les minima sociaux les plus modestes sont invités à s'inscrire au CCAS, afin de pouvoir recevoir le bon de noël qui leur est destiné.

Se munir des pièces justificatives suivantes : livret de famille, tous justificatifs de ressources, quittance de loyer
Inscription du lundi 17 novembre au mercredi 3 décembre de 14 h à 17 h.



Festival Tréportraits du 5 au 8 février

Comment rendre hommage à la beauté de la langue française ? En assistant à la 13e édition du festival Tréportraits pardis ! Au programme, des artistes qui vont vous en mettre plein la vue. Vous allez danser, chanter, pleurer, rire, taper des mains... Car au festival Tréportraits, on ne ressent pas uniquement la puissance des mots de notre langue mais aussi toutes les émotions que ces derniers procurent. Venez profiter d'un moment suspendu dans le temps, d'une parenthèse enchantée, un voyage intérieur hors du tumulte quotidien, où l'on s'abandonne à l'instant présent.

Ce festival est organisé en partenariat avec le Théâtre du Château d'Eu et l'Abribus de Criel-sur-Mer. Entrée gratuite (réservation indispensable auprès des bibliothécaires).

Le programme : Jeudi 5 février à 20 h salle Reggiani au Tréport : Les fils du facteur et 10 doigts en cavale. Spectacle chansigné où les émotions s'entremêlent alors que le geste et la mu-

sique ne font plus qu'un. Entrée : 13 € en plein tarif; 8 € en tarif réduit, gratuit pour les moins de 12 ans.
Dimanche 8 février à 15 h à l'Abribus de Criel-sur-Mer : Lou Casa, un trio français mettant en dialogue les univers de Barbara et Jacques Brel. Entrée : 13 € en plein tarif; 8 € en tarif réduit, gratuit pour les moins de 12 ans.

Un pass festival pour l'ensemble des concerts est proposé au prix de 45 €.



La fête des associations



Solidarité

Mobilisés pour Octobre Rose

Activités traditionnelles et nouvelles : Octobre Rose a permis de faire des découvertes et de belles rencontres cette année.



Des écoliers solidaires



Chaque année, les élèves de l'école Ledré-Delmet-Moreau chaussent leurs baskets et courrent au profit de l'association Imagine for Margo, qui recueille des fonds au profit de la recherche sur

les cancers pédiatriques. Le temps d'une journée, les écoliers ont investi l'esplanade sous les encouragements des enseignants, des familles et des bénévoles du COB 76.

Les jeunes diplômés à l'honneur

Comme chaque année, la Ville du Tréport a mis à l'honneur ses jeunes diplômés. Tous les Tréportais ayant obtenu un diplôme cette année, du Brevet obtenu en quittant le collège aux grades les plus élevés marquant la fin de longues études, chacun a été félicité et a reçu des livres, des places de cinéma et de spectacle.

«Ce diplôme est la marque de votre réussite à vous qui en êtes les titulaires. C'est aussi le symbole, bien souvent, de l'engagement d'une famille autour du jeune concerné, et de toute une communauté éducative, dont l'action n'est pas toujours reconnue à sa juste valeur», a souligné le Maire en saluant la principale du collège Rachel Salmona, présente lors de cette cérémonie.

Pour rappel, la Ville du Tréport verse la somme de 200 euros aux jeunes Tréportais en études post-bac. Cette aide n'est pas valable qu'une seule fois. Les jeunes concernés peuvent y prétendre pour chaque année d'études après le bac. Les dossiers doivent être complétés et retournés en mairie avant le 5 décembre.



Rue de Paris

Le pluvial est refait

La lutte contre les inondations engagée dans le cadre d'un plan pluriannuel, s'est poursuivie ces dernières semaines.



L'accueil de loisirs végétalisé

La cour de l'accueil de loisirs Brossolette était entièrement revêtue de macadam et n'offrait que peu d'ombre. Des travaux ont donc été entrepris pour permettre aux enfants de disposer d'un lieu végétalisé qui leur offrira un îlot de fraîcheur durant l'été. De plus, le sol permettra à la pluie de s'infiltrer, contribuant ainsi à la lutte contre les inondations.

500 m² vont ainsi laisser place à un espace de nature au sein duquel trôneront six érables champêtres. Le petit potager déjà en place pourra également être agrandi, permettant aux enfants de s'initier aux plantations. Après l'intervention de l'entreprise Lhotellier, ce sont les agents municipaux qui se sont chargés des plantations. Coût de l'opération : 22 000 euros.



Après la réfection du collecteur d'eau pluviale du quai François 1er et du Musoir l'an dernier, la Ville avait programmé pour 2025 une nouvelle tranche de travaux consacrés à la lutte contre les inondations. Cette fois, ce sont la rue de la Commune de Paris et la place du Général de Gaulle qui ont fait l'objet d'un lourd chantier à l'automne.

En augmentant sensiblement le diamètre du réseau pluvial (il est multiplié par 4, avec des tuyaux de 120 cm de diamètre), c'est le risque d'inondation des riverains qui disparaît.

La complexité du chantier mené par l'entreprise Ramery était due à la présence, au-dessus du pluvial, de tous les autres réseaux : tout-à-l'égout, télécom, gaz et eau. Il a donc fallu veiller à replacer chaque réseau, sans l'endommager.

À la faveur des vacances scolaires et de l'absence des bus, les ouvriers ont pu se consacrer à la poursuite de ce chantier place du général de Gaulle. À cet endroit, se trouve une fourche collectant les eaux

de pluie dévalant de la rue Suzanne et de la rue Saint-Michel. «Nous envisageons de poursuivre notre plan pluriannuel de lutte contre les inondations avec un chantier qui remontera rue Saint-Michel et rue Flandre-Dunkerque», indique Mélanie Delgove, adjointe au Maire en charge de la voirie.

La Croix de Pierre déplacée

Pour éviter qu'elle soit endommagée plus gravement encore, la Croix de Pierre a été ôtée de la place du Général de Gaulle en attendant sa restauration. Les délais permettant sa remise en état sont allongés en raison des contraintes administratives et de la recherche d'entreprises agréées pouvant intervenir sur ce type de monument. La restauration et la remise en place sont espérées dans la courant de l'année 2026.



Une noue végétalisée



Ces sont les agents municipaux du service environnement qui ont créé une noue végétalisée avenue Charles Gounod. Sur 200 m de long, ils ont alterné le gazon, le gazon fleuri et les plants d'iris. Ce dispositif créé pour contribuer à la lutte contre les inondations prendra un aspect esthétique dès le printemps.



1,4

1,4 million d'euros, c'est le montant total des chantiers rue de la Commune de Paris, avenue Camille Saint-Saëns et rue Maurice Ravel. Cette dépense est intégralement financée par la commune.

Un chantier au Tréport Moderne

Plusieurs mois de travaux auront été nécessaires pour transformer entièrement l'avenue Camille Saint-Saëns et la rue Maurice Ravel. Effacement des réseaux électriques et téléphoniques, reprise complète de la voirie, réfection des trottoirs et installation de nouveaux candélabres ont permis de moderniser et de sécuriser ces axes du Tréport Moderne.

Un belvédère canal de Penthievre



Le marais de Sainte-Croix est de plus en plus fréquenté. En toutes saisons, les amateurs de nature apprécieront ce lieu où l'on peut apprécier la faune et la flore aux portes de la ville. Un nouveau point d'observation vient d'être aménagé à l'entrée du canal de Penthievre, juste à côté de l'entrée du parcours pédestre. Il s'agit d'un belvédère conçu par la société Marcanterra. Coût de cette réalisation financée par la Ville : 35 000 € TTC.

La culture pour tous

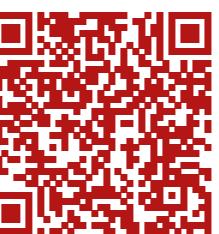
De l'éclectisme mais toujours la même volonté de rendre la culture accessible à tous, telle est la ligne de la saison culturelle municipale.

«La culture est un acte de résistance. Résistons par la musique, par les mots, par les images. Résistons en partageant, en débattant. La culture, au Tréport, fait l'objet d'un choix : celui de la rendre accessible à tous». C'est par ces mots que Christine Lavacry a ouvert la présentation de la saison culturelle, à laquelle ont pris part plus de 250 spectateurs. De l'orchestre de l'opéra de Rouen au hip-hop, du spectacle pour les enfants de six mois, à celui offert à Noël aux

aînés, de la pièce de théâtre comique à des représentations plus graves, le programme est, cette fois encore, placé sous le signe de l'éclectisme.

Comme depuis de nombreuses années, l'entrée aux spectacles est gratuite pour les moins de 12 ans, à prix réduit pour les 12-18 ans et les demandeurs d'emploi. Quant aux place en tarif plein, elles sont proposées entre 12 et 18 euros selon les spectacles. La programmation est à découvrir sur le site

internet de la Ville (rubrique Agenda) ou en flashant ce QR code.



Le funiculaire vedette d'une série

La Ville du Tréport a de nouveau accueilli un tournage il y a quelques semaines. Il s'agissait cette fois d'une série pour TF1 écrite par Michel Bussi. Le funiculaire y joue un rôle essentiel.

Le Tréport a de nouveau été choisi pour plusieurs scènes d'une série destinée à TF1, produite par Lady Fiction, du groupe UGC. « L'une des scènes clé se situe ici, au Tréport », indique François Pascaud, directeur de production sur ce tournage qui a fait étape au Tréport durant deux jours après un début dans le secteur de Dunkerque.

À l'écriture de cette mini-série de quatre épisodes, intitulée «L'ombre de ton ombre», on retrouve l'écrivain normand Michel Bussi. Il n'est donc pas étonnant que l'auteur ait d'emblée pensé à rédiger une scène tournée dans le funiculaire.

D'ailleurs, quand la production a contacté les services de la mairie au printemps dernier pour solliciter l'autorisation de tournage, elle a joué franc jeu : « ce moment est essentiel. Si nous ne pouvons pas tourner, le projet est en péril ».

Désireuse de faire bon accueil aux équipes de tournage qui mettent en valeur nos paysages sur le petit comme sur le grand écran, la Ville a facilité la venue des 40 techniciens et des comédiens.

Parmi eux, on retrouve Jean-Michel Tinivelli dans le rôle de Stanislas, le policier qui part en quête de sa compagne, disparue dans des circonstances étranges, trois ans après qu'une autre femme ne se soit plus manifestée non plus.

D'autres acteurs que l'on retrouve régulièrement dans des fictions télévisées sont aussi à l'affiche de ce thriller psychologique, comme Hubert Delattre, Julie Debazac, Jeanne Bournaud ou Dounia Coesens. La mise en scène de cette fiction est assurée par Jérôme Cornuau,

prolifique réalisateur tant à la télé qu'au cinéma. La diffusion est envisagée pour la fin de l'année 2026.



Jérôme Cornuau, le réalisateur.

Partage de connexion à la médiathèque

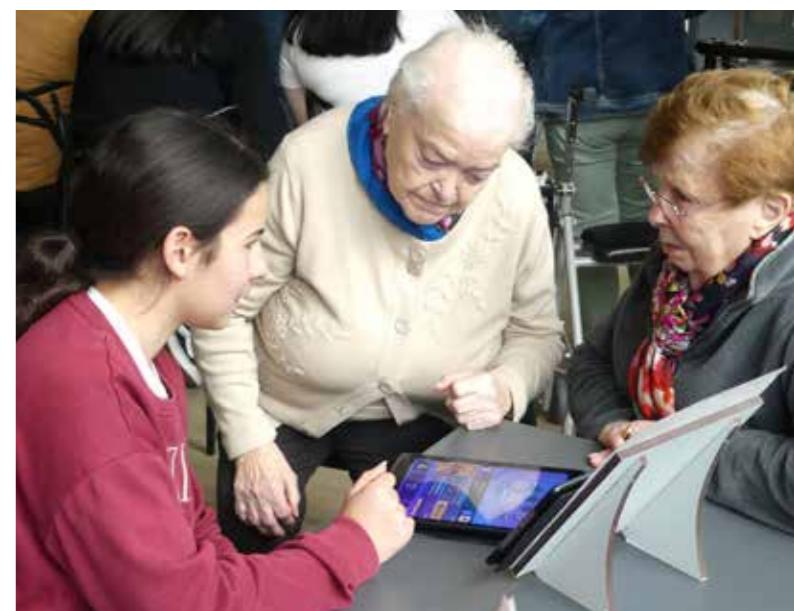
Quel est le point commun entre les élèves de CAP vente du lycée et les résident de l'EHPAD Jean Ferrat ? Le numérique !

Ceux qui pensent que les résidents de l'EHPAD Jean Ferrat sont éloignés du numérique seront peut-être étonnés, mais certains aînés sont au contraire très connectés. «Nous avons des résidents sur les réseaux sociaux ou qui vont sur internet pour différents sujets», explique Karine Roche, l'une des animatrices.

En plus de leur permettre de rester en lien avec leurs proches et avec le monde, l'outil numérique permet aussi de maintenir, voire de restaurer certaines fonctions. Avec le «tobel tafel», un outil qui permet de projeter des images à la verticale, les seniors de cet EHPAD peuvent partager des jeux qui font travailler la mémoire, les réflexes, les aptitudes physiques.

Ils reçoivent aussi régulièrement les visites des bibliothécaires de la médiathèque qui leur proposent de jouer ensemble à des jeux vidéo. Aussi, quand la médiathèque leur a proposé une journée spéciale «Partage de connexion» dans le cadre de la «semaine bleue», ils ne se sont pas fait prier.

Six d'entre eux étaient attendus par les élèves de CAP vente du lycée Le Hurle-Vent. Au programme : des jeux intergénérationnels,



des partages de connaissances et d'expérience et, surtout, de belles rencontres qui ont donné le sourire à chacune et à chacun.

Les aînés sont souvent demandeurs et il ne leur manque qu'un petit coup de pouce pour découvrir ou améliorer leurs capacités. Quant aux jeunes, ils ont eu l'occasion de se rendre compte, s'ils en doutaient, que les aînés leur font confiance et qu'ils peuvent jouer un rôle utile auprès d'eux.



Les jeunes écoliers au spectacle

Les élèves de la maternelle Bréart sont allés au spectacle ! Invités par la Ville du Tréport, ils étaient confortablement installés dans un nid juché sur la scène de la salle Reggiani. En compagnie des comédiens, ils ont découvert «Le langage des oiseaux» par le biais d'une représentation poétique, musicale et visuelle.

Ce spectacle était organisé en partenariat avec le Centre Dramatique National Normandie, avec la participation du Département de Seine-Maritime.



Lire après le déjeuner

Si certains enfants ont besoin de se dépenser après leur repas à la restauration scolaire, ils peuvent opter pour des activités sportives, des jeux de construction ou encore des ateliers créatifs. L'équipe d'animation qui encadre ce temps a aussi constaté que certains enfants étaient en demande d'un temps plus calme. C'est tout naturellement qu'un moment de lecture à la médiathèque a donc été proposé le jeudi, jour de fermeture au public de cet établissement. Durant une trentaine de minutes, les enfants peuvent choisir un ouvrage correspondant à leur âge et s'installer où ils le souhaitent dans la médiathèque. Ils reviennent à l'école plus calmes et plus réceptifs aux propos des enseignants.

PLUIH

Les Mersois traînent les pieds

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été rejeté par la majorité des élus de Mers-les-Bains.
Le Maire du Tréport dénonce une forme d'égoïsme.

Il y a huit ans de cela, la Communauté de Communes des Villes Sœurs a décidé de l'élaboration d'un PLUIH. Ce Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document qui permet d'établir une vision à long terme de la stratégie d'aménagement à l'échelle de toutes les communes qui composent le territoire de la CCVS. Son élaboration est donc longue et répond à d'importantes exigences réglementaires.

Une fois approuvé par la Communauté de Communes des Villes Sœurs, ce document était présenté à chacune des 28 communes de la communauté dont les conseils municipaux devaient l'approuver... ou pas. «Je comprends que le conseil municipal de Millebosc se soit prononcé contre. C'est une façon de s'opposer au tracé de la ligne RTE (Réseau de Transport Electrique) qui impacte cette commune. Mon regret à ce sujet, c'est que cette ligne est rendue nécessaire par la construction du parc éolien en mer et que l'on n'a pas beaucoup vu les représentants des communes de l'arrière pays dans le combat contre les éoliennes



Chaque jour, des dizaines de poids lourds passent quai de la retenue et avenue des Canadiens. La desserte portuaire supprimerait ce problème.

mené depuis des années et auquel les élus du Tréport ont pris une part active», indique Laurent Jacques.

Ce que le Maire du Tréport ne comprend pas, c'est le rejet formulé par le conseil municipal de Mers-les-Bains. «Nous avons travaillé de longue date, toujours en concertation. Il n'y avait pas d'opposition et en septembre, les élus mersois nous ont sorti du chapeau un argument écologique : le projet de la pénétrante, une voie de desserte portuaire évoquée depuis des décennies, ne serait pas compatible avec les vertus écologiques que semblent découvrir certains élus de la ville voisine. La faune et la flore étaient bien loin de leurs préoccupations lorsqu'ils ont décidé de la construction de la zone des grands marais qui, comme son nom l'indique, a ruiné une partie du marais de Sainte-Croix. Les orchidées et les grenouilles n'ont pas pesé lourd lorsqu'ils ont validé la construction du casino sur une zone jusqu'alors préservée. Et aujourd'hui on vient contester la construction d'une route ? C'est un peu fort.

Cette route, nous en avons besoin pour deux raisons : permettre au port du Tréport de développer son activité et réduire les nuisances sonores et olfactives ainsi que les risques routiers endurés par les Tréportais en raison du passage de tout un flot de camions.

«Pas là pour la jouer perso»

La Ville de Mers a pris un arrêté municipal il y a une trentaine d'années pour interdire le passage des poids lourds dans sa commune, rejetant tout le trafic sur Le Tréport. Puisque le conseil municipal de Mers ne veut pas de voie desservant directement le port, j'ai demandé au Maire de Mers d'abroger l'arrêté en question, ce qu'il a refusé. Si nous n'obtenons pas le feu vert pour la réalisation de la desserte portuaire, nous serons dans l'obligation de nous tourner vers le tribunal administratif qui décidera de son maintien ou de sa suppression. Les Tréportais ont subi depuis trop longtemps l'égoïsme des élus voisins.

Nous sommes dans une communauté de communes, c'est pour travailler ensemble, pas pour la jouer perso. La Ville du Tréport a toujours joué le jeu, notamment lorsqu'il a fallu payer la défense contre la mer alors que l'eau inondait essentiellement des Mersois. Nous n'avons pas recigné, au nom de la solidarité. Aujourd'hui, nos voisins entendent gagner sur tous les tableaux. Nous ne les laisserons pas faire», assure le Maire du Tréport.

La réglementation prévoyant que, faute d'unanimité lors d'un premier vote, le PLUIH est de nouveau présenté. Il suffit alors de réunir une majorité de voix aux 2/3. Le PLUIH a donc été adopté. Il va faire l'objet d'une enquête publique et devra être validé par les services de l'État. Les études d'impact et environnementales se poursuivent, mais la voie portuaire demeure pour le moment dans les cartons.

Le Jet Événement

tire sa révérence



Il y a dix ans, l'AST Sun Jet Passion organisait son 1er Jet Événement, permettant aux amateurs de jet ski de trouver au Tréport une terre d'accueil propice à la pratique de leur passion. Au fil du temps, l'équipe de bénévoles réunie autour de Jérôme Clément avait su faire évoluer ce rendez-vous qui proposait à la fois des sports extrêmes, des pratiques techniques, comme le BMX Free style ou encore celles liées au secours en mer.

Après 10 éditions, les organisateurs ont décidé de mettre sur pied à la fin octobre leur dernier «Tréport Jet Événement». «Il est temps de tourner la page», déclarait avec émotion Jérôme Clément qui tenait à remercier la municipalité et ses différents services pour leur soutien tout au long de cette belle aventure.

Pour cet ultime rendez-vous, le public est venu nombreux au rendez-vous pour saluer une dernière fois ces sportifs exceptionnels.

Illuminations de Noël

Aidez le Père Noël à retrouver les cadeaux

De nouvelles illuminations de Noël vont être installées cette année. Pour les découvrir, un parcours vous est proposé sous la forme d'énigmes à résoudre pour venir en aide au Père Noël.

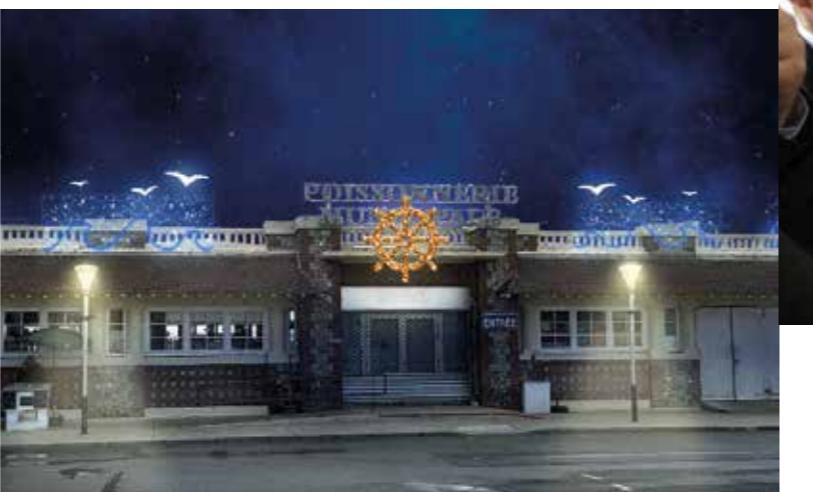
Comme chaque année, les illuminations de Noël seront installées d'ici peu en ville. Un nouveau prestataire, la société normande Lunyx, a été retenu pour proposer ses créations. De nombreux lieux vont ainsi se parer de lumières durant quelques semaines.

Pour permettre à chacun de mieux les apprécier, un parcours est proposé sous la forme d'un rallye pédestre avec des énigmes à résoudre pour aider le Père Noël à retrouver les cadeaux qu'il a égarés.

En partant de la place de la Poissonnerie, vous pourrez scanner un QR code qui vous permettra de découvrir une courte vidéo. Ensuite, vous pourrez résoudre une énigme vous emmenant à la prochaine étape. Tout au long des neuf haltes, les enfants seront invités à aider le Père Noël à retrouver les cadeaux perdus.

Sur trois de ces étapes, les dispositifs sont conçus pour que vous puissiez vous prendre en photo. Si vous le souhaitez, vous pourrez les envoyer à deco-noel@ville-le-treport.fr. Si vous acceptez que ces photos soient diffusées sur le compte Facebook Ville Le Tréport, merci de nous le préciser (pour les mineurs, seuls les responsables légaux peuvent donner cette autorisation).

La participation est gratuite et peut se faire à tout moment. Il convient d'être muni d'un smartphone et d'une application de lecture des QR codes (de nombreuses applications gratuites peuvent



La Poissonnerie, point de départ du parcours.

être téléchargées).

Profitez de ces illuminations pour vous plonger dans la magie de Noël !

Médaille de la famille

Les Morainville à l'honneur

C'est une cérémonie intime, émouvante et remplie de fierté qui s'est tenue récemment en mairie. La médaille de l'enfance et de la famille a été remise à Isabelle et Serge Morainville.

Cette distinction, créée en 1920, a connu bien des évolutions depuis et récompense aujourd'hui les parents des familles de quatre enfants ou plus ayant dédié leur vie au bonheur et à l'avenir de leur famille.

L'engagement au service des autres et de leurs proches de la part du couple Morainville est particulièrement touchant et rempli d'humilité. Félicitations à Isabelle et Serge pour cette décoration, ainsi qu'à toute leur famille.

Si vous aussi, vous êtes Tréportais et avez élevé quatre enfants ou plus, vous pouvez nous renseigner à l'accueil de la mairie pour constituer votre dossier en vue de recevoir cette distinction.



Contrat de territoire

Des projets pour la gare



Eddie Facque, Président de la CCSVS, Bertrand Bellanger et Hervé Morin, respectivement Présidents du Département de Seine-Maritime et de la Région Normandie, ont signé le Contrat de territoire des Villes Sœurs.

Il marque l'engagement financier du Département et de la Région pour neuf projets sur la Communauté de communes des Villes Sœurs, dont certains concernent directement la Ville du Tréport. Le plus conséquent est celui de la requalification de la gare SNCF Le Tréport-Mers et de son parvis.

Le bâtiment est destiné à accueillir l'Office de Tourisme communautaire, la Station Nautique ainsi que le Centre d'Interprétation d'Art et du Patrimoine. La SNCF doit y conserver son guichet.

Cette gare, une vieille dame née en 1874, a subi les affres du temps. Ses éléments patrimoniaux y seront conservés, comme ses bancs et une mosaïque actuellement peu visible. Cet édifice dégage un passé riche et il est prometteur d'avenir.

Frontière entre deux communes, deux départements, deux régions, cette gare est aussi un point de rencontre qui deviendra incontournable d'ici 2028, date de fin des travaux qui seront engagés un an plus tôt.

D'ici là, les élus locaux continuent à travailler pour obtenir la restauration de la ligne SNCF Le Tréport - Abbeville, actuellement assurée par des bus.



Eddie Facque, Laurent Jacques, Bertrand Bellanger et Hervé Morin réunis pour cette signature.

Expression des groupes municipaux

Élus communistes et républicains

Le gouvernement est en pleine déroute. Depuis l'arrivée de Macron au pouvoir, les comptes n'ont jamais été aussi mal gérés. Face à cet endettement dont ils sont les seuls coupables, les macronistes ont choisi de faire les poches aux classes populaires et moyennes, aux collectivités territoriales et aux TPE/PME.

Ils veulent une « année blanche » où les prestations sociales et les pensions de retraite n'augmentent pas alors que l'inflation continue de détruire des vies.

Les Français refusent cette maltraitance organisée.

Nous avons besoin de justice sociale et fiscale, que les gros paient à la hauteur de leurs revenus. Il faut moins de dividendes et plus de répartition. Il faut moins d'aides sans contrepartie aux grandes entreprises, et plus d'argent dans nos services publics.

La taxe Zucman en est la quintessence. Pourtant, toute la droite et l'extrême droite, Marine Le Pen en tête de file, la rejettent en bloc.

Il est nécessaire que ce budget 2026 soit le plus égalitaire que l'on ait connu.

Laurent Jacques, pour le groupe

Élus socialistes et républicains

La préparation budgétaire en cours doit tenir compte des besoins de ses habitants pour bien vivre en ville, mais aussi d'aménagements urbains et sportifs, de nouvelles voiries, d'éclairage, d'entretien de ses bâtiments, d'embellissement et de circulation douce, tout cela avec une enveloppe financière à contenir et l'objectif de maîtrise fiscale pour notre commune.

Philippe Poussier pour le groupe

Le Tréport d'abord

Chers tous,
Donc, à en croire certains politiques, la justice française serait trop laxiste. Le discours sécuritaire que nous entendons à longueur de déclarations doit porter ses fruits car les prisons françaises n'ont jamais été autant surpeuplées. Un des fondements de la vie en société est bien la garantie que chacun est protégé par la police. Cette même police qui transmet à la justice les éléments qui permettent de juger les citoyens. Cette justice fait ensuite son travail en tenant un procès puis rend son verdict, le tout en respectant les droits des accusés qui sont présumés innocents tant que le jugement n'est pas définitif. Les accusés ont des avocats qui les défendent et cela dans le cadre républicain de « Liberté, égalité, fraternité ». Qui pourrait regretter que la justice soit indépendante et la même pour tout le monde ? Ces dernières semaines ont vu certains politiques déclarer que la justice était instrumentalisée. Et ça, c'est vraiment un danger pour la démocratie !

Le Tréport d'abord

Halloween

Une fête populaire



Ces dernières années, les enfants étaient de plus en plus nombreux à frapper aux portes le 31 octobre, rejoignant ainsi la fête d'Halloween, une tradition celte qui s'est ensuite développée aux États-Unis.

Face à cet engouement, la Ville a décidé d'organiser une journée pour rassembler celles et ceux souhaitant s'associer à cette fête. Séance de maquillage, musiciens pour

entraîner le défilé dans les rues, contes, goûter et bal à l'arrivée, il n'en fallait pas plus pour que cette fête se transforme en un véritable succès.

Merci à tous les participants, à l'Anrage, à l'association Bout de chemin et aux agents municipaux qui ont assuré le succès populaire de cet événement.

